

Telemenia ferme boutique

Raison évoquée de ce départ : le Gabon ne respecte pas ses engagements financiers.



Devant l'incapacité du gouvernement à honorer ses engagements, la société israélienne ferme boutique.

A.R.

Les responsables de l'entreprise Telemenia ont été reçus, le mercredi 30 novembre dernier, par Guy-Bertrand Mapangou, le ministre gabonais en charge de l'Energie, pour évoquer la situation financière préoccupante de l'entreprise engagée dans un partenariat entre Israël et le Gabon pour la construction de deux centrales électriques à gaz de 52,5 mégawatts dans les villes de Port-Gentil et Libreville. Au sortir de la rencontre avec le ministre, Amir Kurz, le directeur commercial de Telemenia, a affirmé que « le but de la réunion était de

trouver une solution par rapport au financement des projets énergétiques en cours entre l'Etat gabonais et l'Etat israélien, en l'occurrence à Port-Gentil et à Libreville ». Car ces travaux ont été arrêtés faute de financement de la partie gabonaise. A cet effet, il a poursuivi en déclarant que « le ministre nous a dit qu'il va contacter son collègue du ministère de l'Economie afin qu'il trouve une solution, car le travail n'est pas fini. Il reste encore environ 20 % du travail en termes de transmission de ligne et de connexion entre Libreville et Port-Gentil ».

L'entreprise israélienne est présente au Gabon depuis

2012. Elle est spécialisée dans la construction de centrales électriques et est également présente dans plusieurs pays africains. Au Gabon, elle avait déjà réalisé la centrale thermique d'Alenakiri, opérationnelle depuis 2013.

Telemenia n'est pas un cas isolé. En effet, beaucoup de travaux exécutés par des entreprises adjudicataires sont en arrêt sur tout le territoire national, à cause du non-respect des engagements financiers du gouvernement gabonais. A cet effet, beaucoup d'entreprises fuient le Gabon qui traverse, en ce moment, une crise économique-financière jumelée à une crise politique.